

**Dans ce numéro**Vie associative

- Depuis le 10 octobre 2000, le pS-Eau est une association loi 1901.
- Hydrotop'2001 : sixième carrefour euroméditerranéen de l'eau.

Eau potable et assainissement

- Quelle politique d'accès aux réseaux d'eau et d'électricité pour le milieu rural au Cambodge ?

Gestion et maintenance des équipements

- Améliorer l'approvisionnement en eau potable des quartiers défavorisés de Nouakchott (Mauritanie).

## éditorial

## Politique de développement, vers de nouveaux métiers

L'accent est mis tant de la part des opérateurs locaux que des décideurs et des agences de soutien extérieures sur l'appui aux réformes des politiques publiques, notamment dans le domaine de l'eau. Cette orientation est largement reprise par le ministère des Affaires étrangères, qui, par contre-coup, a tendance à délaissier les autres appuis qu'il dispensait en matière de projets de développement. Le relais est pris par l'Agence française de Développement qui soutient de plus en plus de projets et programmes présentés par la société civile du Nord et du Sud.

Cette séparation des rôles au plus haut niveau, qui n'est pas l'apanage des institutions françai-

ses, se traduit bien entendu dans les approches locales. Ainsi, l'articulation entre les réalisations de terrains et les projets de réformes des politiques publiques est encore insuffisante, ce qui entraîne un décalage croissant entre les volontés affichées et les réalités locales de développement.

Les solutions expérimentées font généralement état de la nécessité d'un lieu de régulation ou de concertation, permettant aux parties prenantes de s'écouter, voire de s'entendre, tout du moins de comprendre quelles sont les contraintes et les attentes de chacun.

Cette notion de lieu de concertation et de débat sur les politiques publiques et les mesures écono-

miques, techniques ou sociales qui en découlent, est souvent partagée mais revêt des significations bien différentes. Au pS-Eau, notre devoir est de faire connaître les expériences et les acteurs qui participent à cette jonction des compétences en faveur d'une gestion plus « démocratique » et de modèles d'application plus équitables.

L'approche développée au Cambodge ou en Mauritanie, et présentée dans ce numéro, se réfère à ce souci de faire connaître des expériences et des approches qui militent pour une meilleure adéquation entre planification et besoins immédiats des populations.

- Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau.

# Des changements au sein du programme Bassin du fleuve Sénégal

## Une expatriation qui marque...

Après plus de huit années de service ô combien actif à l'animation du programme Bassin fleuve Sénégal (BFS) au sein du pS-Eau, Didier Allély a quitté l'équipe pour rejoindre la Direction nationale de l'Hydraulique du Mali, et occuper les fonctions de conseiller du directeur. Nombreux sont ceux qui resteront donc en contact direct avec lui dans le cadre de ses nouvelles activités.

De par ses principales tâches, il a aidé de nombreux porteurs de projets basés en France à bien définir puis mettre en oeuvre leurs initiatives.

Il a également dynamisé avec efficacité les échanges entre acteurs et organisé des cadres de concertation qui ont permis de conforter des espaces de dialogues entre les représentants de l'Administration et les acteurs de la société civile tant du Nord (associations de ressortissants, ONG, comités de jumelage) que du Sud (ONG, associations d'usagers et comités de gestion).

Mais il a surtout apporté à tous un modèle de compréhension, d'amitié, d'écoute d'autrui, une simplicité et une gentillesse qui marquent et qui laissent un vide après son départ. La sagesse de ce « Seigneur du fleuve » nous manque, et

nous n'attendons qu'une seule chose : qu'il revienne !

## ... et une arrivée non moins remarquée

Pour succéder à Didier (mais est-il remplaçable ?) au sein du sous-programme BFS, deux personnes reprennent ses activités :

– Guillaume Aubourg, déjà présent au sein de l'équipe, est chargé du travail d'animation sur le Bassin du fleuve Sénégal ainsi que du développement du site Web du pS-Eau ;

– nous avons accueilli Marc Vezina, jeune Québécois ayant 12 années d'expérience à son actif (dont 5 au Mali), connaissant bien la zone du fleuve et nos partenaires. Outre le travail d'animation en relation avec Guillaume, il développera une offre de formation du pS-Eau. Nous lui souhaitons la bienvenue chez nous. Son rire très communicatif et sa bonne humeur laissent déjà présager une ambiance agréable.

L'équipe du pS-Eau est donc renforcée de par les compétences de chacun. Des espoirs de travail fructueux et une atmosphère chaleureuse voient le jour. Nous souhaitons bonne chance à Didier et à nos amis Maliens qui ont le plaisir de l'accueillir.

- Huguette Bernardi, pS-Eau

Pour ceux qui souhaitent garder le contact avec Didier, voici ses coordonnées : **Didier Allély**, Direction nationale de l'Hydraulique, BP 66, Square Lumumba, Bamako, Mali. Tél. : 223 21 78 36. Fax : 223 21 78 34. E-mail : ctdnh@cefib.com

## Sommaire

### VIE ASSOCIATIVE

3. Depuis le 10 octobre, le pS-Eau est une association loi 1901

#### Le nouvel essor du pS-Eau

5. Le Prix méditerranéen de l'eau sera décerné par Stéphane Hessel

#### Hydrotop'2001

### EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

6. Cambodge

#### Quelle politique d'accès aux réseaux d'eau et d'électricité pour le milieu rural ?

### GESTION ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

10. Gestion des points d'eau à Nouakchott (Mauritanie)

#### Améliorer l'approvisionnement en eau des quartiers défavorisés de Nouakchott

### LES INFOS DU PS-EAU

12. Emplois / Multimédia

13. Événements

14. Lectures

16. Formation

La lettre du pS-Eau, outil d'échanges et de débats, est à la disposition de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir le récit de vos expériences, ou toute autre information intéressant le domaine de l'eau et du développement.

Depuis le 10 octobre 2000, le pS-Eau est une association loi 1901

# Le nouvel essor du pS-Eau

**L'occasion est donnée à tous ceux qui se sentent concernés par la coopération dans le domaine de l'eau de contribuer plus étroitement à l'essor de cette coopération et au fonctionnement de l'association.**

## Un ancrage francophone basé sur une volonté politique

Le Conseil des Ministres de l'Environnement européen a adopté le 28 juin 1984 une résolution pour appuyer les initiatives de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau. Le programme Solidarité Eau (pS-Eau) a ainsi été créé pour faciliter les initiatives locales de coopération internationale par l'animation d'un réseau d'acteurs.

C'est un réseau d'acteurs qui ne mène pas de projets de terrain en son nom propre. Ce sont les partenaires du réseau qui ont des projets et qui échangent leurs expériences au sein du programme, en profitant de l'appui d'organismes spécialisés sur les champs thématiques ou géographiques qui les intéressent.

Pendant ses quatre premières années d'existence, le programme a fonctionné avec des secrétariats par pays et un secrétariat européen à Strasbourg, hébergé par le CCRE (Conseil des communes et régions d'Europe).

Malgré l'arrêt des secrétariats à l'extérieur de l'hexagone, le pS-Eau a conservé une dimension européenne et a développé de nombreux partenariats en accord avec la volonté des pouvoirs publics français de mieux coordonner l'offre européenne en matière de coopération dans le domaine de l'eau.

Dès la première année, 191 communes françaises se sont impli-

quées dans le programme. Jusqu'à aujourd'hui, plus de 2 000 collectivités françaises ont bénéficié de ses conseils.

Du fait de la compétence du Gret en matière d'animation de réseau, le personnel du secrétariat permanent a toujours été Gret. Son lieu de travail a évolué, d'abord au sein du ministère de la Coopération, il s'est ensuite installé, il y a sept ans, dans les locaux du Gret pour s'établir récemment (2 ans) dans un espace associatif situé au 32 rue Le Peletier, Paris 9<sup>e</sup>.

Au cours de son existence, le pS-Eau a constamment évolué en fonction des attentes des membres du réseau, mobilisés pour certains depuis plus de quinze ans. Cette évolution s'est toujours inscrite dans le cadre de son mandat d'origine de lieu de concertation et d'impulsion d'idées ouvert à tous. Cette neutralité réactive du pS-Eau est reconnue par tous. Le pS-Eau n'est pas cependant « une auberge espagnole » ; si les membres du programme y trouvent un intérêt, c'est qu'une logique forte et cohérente de soutien à la structura-

tion et à la professionnalisation du milieu sous-tend chaque action accompagnée par le programme. La dernière évolution en date tient à la disparition du ministère de la Coopération, absorbé par le ministère des Affaires étrangères. Cette évolution a entraîné entre autres la disparition de nombreux réseaux et programmes. Le pS-Eau, avec deux ou trois autres « dinosaures », a été prié d'évoluer vers une participation plus active de ses membres, notamment en matière financière, et de se doter d'un statut propre.

## Liste des membres d'honneur, associés et du Conseil d'administration de l'association programme Solidarité Eau

### Membres d'honneur

Stéphane Hessel, ambassadeur de France. AMF (Association des Maires de France).

### Membres associés

Agence française de développement, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Équipement, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

### Membres du Conseil d'administration

#### • Membres du Bureau

Henri Rethoré (ambassadeur) ..... président  
 Pierre-Frédéric Tenière-Buchot (Pnue) ..... vice-président  
 Christian Cambon (Sedif) ..... vice-président  
 Thierry Vandeveld (Vivendi) ..... secrétaire  
 Bruno Valfrey (ISF) ..... trésorier

#### • Autres membres du Conseil d'administration

Jean-François Chêne (Aquassistance), Yves Chunleau (GRDR), Didier Pillot (Gret), François Croville (Isted), Robert Savy (Conseil régional du Limousin), François Valiron (Académie de l'Eau), Nicolas Wit (Cuf), Josette Le Foll-Picou, Rémi Pochat, William Hinojosa.

## Des statuts pour le pS-Eau

Jusqu'en 1999, le programme bénéficiait d'une subvention annuelle reconduite après examen du programme d'actions réalisées et des prévisions de l'année suivante.

Lors du dernier examen des budgets alloués au pS-Eau, le ministère des Affaires étrangères a conditionné son soutien, afin de mieux cadrer avec les nouvelles dispositions de suivi administratif et financier qu'il souhaite dorénavant appliquer.

Un délai de trois ans a été accordé au pS-Eau pour qu'il se dote d'un statut et qu'il fasse état d'un cofinancement de son budget global d'actions. Ainsi, une demande de financement a été faite par le Gret auprès du MAE (Fonds de solidarité prioritaire) pour le fonctionnement du pS-Eau jusqu'en 2003. Cette demande, d'un montant de 6,4 MF, a été acceptée par le comité d'attribution du FSP.

Le statut d'association a été choisi. Élaborés par un comité de membres intéressés, ces statuts ont été soumis au comité de pilotage, instance de décision jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale constitutive. Cette AG, qui s'est tenue le mardi 10 octobre 2000, a adopté les statuts, la charte, le règlement intérieur et a procédé à l'élection du Conseil d'administration.

Quelques décisions prises lors de cette assemblée peuvent être rappelées :

- le nom reste le même ; le directeur est chargé d'entreprendre les démarches pour le déposer ;
- les articles ont été simplifiés ;
- le champ d'actions du programme n'est pas limité à la ZSP ;
- la participation à l'association n'est pas limitée aux collectifs ;
- l'adoption d'une Charte est maintenue ;
- le comité de promotion élargi sur proposition de ses membres constitue la base de l'Assemblée constitutive. L'ouverture des membres

étrangers sera examinée dans le futur. Seul un chiffre maximal de membres du Conseil d'administration a été retenu dans les statuts et des collèges sont proposés. Il sera nécessaire de rééquilibrer les collèges ;

- un dépôt des statuts à l'international est envisagé ;
- les administrations parties prenantes du comité de pilotage sont invitées à se positionner comme « membres associés » dans le cadre de la future association. La direction

a transmis les statuts avec des demandes d'entretiens du président aux ministères concernés.

## Un nouveau président

Après plus de quinze ans passés à la présidence du programme Solidarité Eau, Stéphane Hessel a proposé qu'un autre diplomate, Henri Rethoré, poursuive son action. En octobre 2000, Henri Rethoré a accepté de devenir le

nouveau président du pS-Eau à la demande du Conseil d'administration. Il sera secondé dans sa tâche par deux vice-présidents, Pierre-Frédéric Ténier-Buchot et Christian Cambon.

Henri Rethoré, qui connaît bien les actions menées par le pS-Eau, peut, de par son appartenance au corps du ministère des Affaires étrangères, poursuivre avec efficacité la mission qu'assurait précédemment Stéphane Hessel.

## Charte du programme Solidarité Eau

Créé en 1984 dans le cadre d'une concertation au sein de la Commission coopération développement, le programme Solidarité Eau (pS-Eau) facilite les initiatives locales de coopération internationale. Il rassemble, au sein de son Assemblée générale, des représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des instituts de recherche, des associations de solidarité internationale et des organismes professionnels de l'eau.

En provoquant des collaborations et des échanges, le pS-Eau permet de passer de la « bonne idée » ou de l'envie d'agir à un projet cohérent de coopération. Par la conduite de programmes innovants et l'accompagnement des acteurs de la solidarité dans le domaine de l'eau, le pS-Eau favorise une meilleure réponse à la demande des pays les moins bien dotés pour faire face aux besoins en eau.

La diversité des initiatives de coopération internationale est une richesse que seule une large concertation peut mettre en valeur.

L'adhésion au pS-Eau relève d'un engagement en faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et l'assainissement pour tous, ainsi que de l'environnement dans lequel vivent les populations les plus démunies. Ainsi, les adhérents à l'association « programme Solidarité Eau » s'engagent à :

- favoriser l'implication et l'organisation des usagers pour une meilleure maîtrise et un meilleur accès à la ressource en eau ;
- favoriser la formation et la sensibilisation à la protection et à la préservation de la qualité de l'eau ;

- participer à l'élaboration et au développement de programmes innovants en faveur de l'accès pour tous à une eau saine ;
- faciliter le financement de programmes et projets en faveur des populations les plus pauvres ;
- promouvoir la concertation entre les acteurs impliqués sur une même thématique ou une même zone géographique ;
- promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau auprès des instances de décisions et du grand public ;
- participer aux manifestations organisées en faveur d'une intensification des efforts de solidarité dans le domaine de l'eau ;
- favoriser l'adoption de cadres institutionnels garants d'une pérennité d'accès à l'eau pour tous ;
- répondre dans la mesure de leurs moyens aux demandes d'appui des autres membres transmises par le pS-Eau ;
- communiquer les expériences et résultats obtenus par leurs actions au pS-Eau et en accepter la diffusion ;
- participer à la diffusion la plus large possible des informations validées par le pS-Eau ;
- participer aux réunions de l'Assemblée générale de l'association et communiquer leurs souhaits d'orientations majeures ;
- participer aux réunions thématiques organisées par le pS-Eau et inscrites dans son programme d'actions annuel.

*Adaptée à Paris, le 10 octobre 2000*

## Comment adhérer ?

Pour adhérer au pS-Eau, il suffit d'en faire la demande. La qualité de membre est acquise après validation par le Conseil d'administration. Un dossier comprenant les modalités d'adhésion, les statuts, la charte et les barèmes de cotisations vous sera transmis.

Vous pourrez voir que plusieurs catégories de membres sont prévues :

- membre actif (voix délibérative, éligible au CA) ;
- membre d'honneur (voix consultative, observateur au CA sur invitation) ;
- membre associé\* (voix consultative, observateur de droit au CA).

L'adhésion ouvre aux membres les droits suivants :

- accès gratuit aux outils du pS-Eau (Lettre, base de données, services d'appuis-conseils, etc.) ;
- invitation aux événements pilotés par le programme ;
- délibération de l'Assemblée générale ;
- vote pour les membres actifs.

Les membres s'engagent à respecter les principes de la Charte du pS-Eau et à être à jour de leurs cotisations.

Le prochain Conseil d'administration est fixé au jeudi 14 juin 2001. Une Assemblée générale sera organisée en septembre-octobre 2001 durant laquelle seront réexaminés les statuts, les budgets et le fonctionnement général du pS-Eau.

\* administrations partenaires

Pierre-Frédéric Tenière Buchot est actuellement responsable du Bureau de l'eau au Programme des Nations unies pour l'Environnement. Sa connaissance du secteur de l'eau et des instances multilatérales devrait certainement faciliter l'ouverture du pS-Eau vers ses partenaires européens et multilatéraux.

Christian Cambon, vice-président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, apportera quant à lui sa parfaite connaissance des enjeux de l'eau en France et son expérience de plus de dix années de coopération décentralisée.

## Constitution de fonds propres

Le principal défi que devra affronter le pS-Eau est la constitution de fonds propres lui permettant de faire la preuve de la diversité et de la pérennité de ses soutiens.

Plusieurs possibilités de ressources propres ont été envisagées :

- la première provient des cotisations des membres de l'association. Cela devrait permettre de mobiliser quelques dizaines de milliers de francs ;
- la seconde vient de provisions

qui pourraient être faites sur des prestations du pS-Eau ;

- la troisième serait la participation d'organismes importants, mobilisés depuis longtemps autour des activités du programme, à la dotation en fonds propres du pS-Eau ;
- la quatrième serait la mise à disposition de personnel avec une enveloppe gérée par le pS-Eau pour ces postes.

Nous avons trois ans pour avancer, et la direction compte sur l'appui des membres et du Conseil d'administration pour pérenniser l'association pS-Eau.

Rappelons les conclusions du comité de promotion qui s'est tenu

en juin 1999 : « L'engagement ferme du ministère des Affaires étrangères à poursuivre le soutien de ce lieu d'animation et de réflexion est une nécessité pour que le pS-Eau continue à assumer son rôle de dynamisation du milieu de la coopération dans le domaine de l'eau. Mélanger cette action de concertation et d'accompagnement avec la réalisation d'actions de terrain serait une catastrophe et ruinerait quinze ans de construction d'une confiance mutuelle des membres, gage de la neutralité du pS-Eau ».

- Pierre Marie Grondin, directeur du pS-Eau

## Le Prix méditerranéen de l'eau sera décerné par Stéphane Hessel

# Hydrotop'2001

**Organisé en association avec le pS-Eau, Hydrotop'2001 répondra aux préoccupations des différents acteurs de l'eau, industriels, techniciens, chefs d'entreprises, élus, scientifiques.**

Le Sixième Carrefour euro-méditerranéen de l'eau sera composé de trois ensembles interactifs :

- la Convention d'affaires assurera des rendez-vous d'affaires pré-organisés entre plus de 150 industriels à la recherche de compétences et 100 offreurs de solutions (produits, services et technologies) ;
- le Salon professionnel rassemblera plus de 100 exposants venus présenter leurs nouveaux procédés et produits ;
- le Colloque scientifique et technique réunira plus de 800 congressistes du monde entier sur des sujets à caractère institutionnel, technique et scientifique.

Le Prix méditerranéen de l'eau sera remis au cours d'une conférence de presse le mardi 24 avril. D'une valeur de 150 000 F, il aura

pour but de récompenser tout produit, système ou service :

- ayant apporté des progrès significatifs en matière de gestion de la ressource en eau ;
- applicable et adapté au contexte méditerranéen, sur les plans géographique et socio-économique ;
- opérationnel (ayant fait l'objet d'une réalisation de taille industrielle).

Il aura donc pour vocation à récompenser une action concrète qui aura déjà été mise en oeuvre au moment de la remise du prix.

• **Contact** : Patrice Burger, pS-Eau, programme « Eau et développement en Méditerranée », s/c Cari, Le Triol, 34380 Viols-le-Fort, France. Tél. : 33 (0)4 67 55 61 18. Fax : 33 (0)4 67 55 74 37. E-mail : caricipad@aol.com. Site Internet : www.pseau.org, rubrique « Actualités ». Ou site Internet : www.hydrotop.com

# Quelle politique d'accès aux réseaux d'eau et d'électricité pour le milieu rural ?

La solution « classique » promue en Afrique subsaharienne de poste d'eau ou de borne-fontaine ne répond pas aux attentes des usagers, dans un contexte où la proximité du service est un des critères principaux d'acceptation.

## Le secteur de l'eau et de l'électricité au Cambodge

### • Le milieu rural au Cambodge

Au-delà d'une stabilité des institutions politiques perceptibles depuis quelques années, plusieurs phénomènes sont à l'oeuvre dans le milieu rural cambodgien. La libéralisation de l'économie en premier lieu facilite le développement de l'initiative privée après des années de fort encadrement étatique. Parallèlement, le milieu rural a de plus en plus tendance à s'urbaniser.

Dans ces bourgs ruraux, et plus rapidement que dans de nombreux pays, un service individuel (eau ou électricité) est souvent proposé « à domicile » par un secteur privé « informel » naissant, permettant aux

usagers de passer directement du système communautaire rudimentaire et éloigné (mare, puits, pompe à main, etc.) au branchement privé.

Ces investissements privés proposent un service généralement de faible qualité (eau non potable, courant délivré quelques heures par jour avec une tension très variable), mais qui répond aux attentes actuelles des villageois : une eau courante à domicile, de l'électricité le soir pour l'éclairage et la télévision.

### • Les politiques nationales de l'eau et de l'électricité

D'une manière générale ces secteurs, qui étaient sous le contrôle de l'État depuis des décennies, font l'objet d'une attention particulière des bailleurs de fonds qui souhaitent aider le Royaume du Cambodge à définir une politique « classique » de

privatisation avant de mettre en place les importants financements nécessaires pour réhabiliter et étendre les réseaux existants.

Cette approche, fortement soutenue par la Banque mondiale, a permis de définir en relation avec le MIME (Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie), des politiques pour l'approvisionnement en électricité (Electricity Act)<sup>1</sup> ou en eau en milieu urbain, qui reposent sur :

- l'autonomie des structures de gestion du service, en évitant le recours à la subvention ;
- la participation du secteur privé pour le financement et l'exploitation ;
- la mise en place de structures de régulation ;
- l'accès au plus grand nombre (et en particulier les plus démunis) à un service « minimal ».

Pour le secteur de l'eau rurale, une démarche similaire est menée actuellement par le MDR (Ministère du Développement Rural).

L'ensemble de la démarche proposée s'inscrit dans la politique de décentralisation mise en place par le Gouvernement du Royaume du Cambodge, et testée actuellement dans le cadre du programme Seila<sup>2</sup>.

Le Conseil des ministres a demandé aux deux ministères (MIME et MDR) de coopérer pour élaborer une politique nationale de l'eau qui puisse tenir compte des spécificités du milieu urbain et rural<sup>3</sup>.

## Le paysage des acteurs

### • Les investisseurs privés

La mise à disposition d'eau et d'électricité est un véritable business. Le retour sur ces investissements apparaît rapide (quelques années) pour une activité espérée sur le très long terme. Parallèlement au système de gestion publique, des initiatives privées ont favorisé l'émergence de

À Bavel (province de Battambang), l'investisseur du réseau d'adduction d'eau a une trentaine d'années. Il a étudié en Thaïlande dans une école technique privée. Installé à Bavel depuis quelques années, il a démarré par un petit investissement près du marché, pour un montant de 3 600 dollars US dont un emprunt de 1 000 dollars US. Cet investissement consistait en une pompe installée dans un bras de rivière, d'une conduite de refoulement et d'un bassin de stockage. Il a développé peu après une conduite de 300 mètres pour enfin gérer un réseau ramifié de 2 kilomètres avec presque 200 abonnés. Son réseau n'est équipé ni d'un château d'eau ni d'une station de traitement de l'eau. Il ne souhaite pas étendre son réseau aux quartiers périphériques « où les habitants, agriculteurs, consomment trop peu », considérant ses clients actuels comme suffisant pour assurer ses revenus.

<sup>1</sup> *Cambodia Power Sector Strategy*, Banque mondiale, Rapport n° 19382-KH, juin 1999.

<sup>2</sup> « Pierre d'assise » en langue khmère.

<sup>3</sup> La distinction entre secteur urbain et rural, et donc le domaine de compétence du MIME et du MDR (et donc des politiques associées), n'a pas encore été définie clairement par les autorités.

contrats de concession de réseaux de distribution d'eau de quelques villes de Province (Banteay Meanchey, Kompong Speu, Takéo).

Dans les chefs-lieux de districts ou en milieu rural, le profil des petits investisseurs n'est pas uniforme mais ceux-ci partagent certains points communs : constitués en entreprises familiales informelles, ils ont pour la plupart une formation technique ou scientifique (professeurs, pharmaciens, techniciens, etc.), ont entre 30 et 45 ans, occupent d'autres activités dans le public ou le privé, et en général se connaissent entre eux.

Le niveau des investissements est pour ces gros bourgs de l'ordre de quelques dizaines de milliers de dollars US pour quelques centaines d'abonnés. L'investissement per capita est de 20 à 30 \$US ; il est comparable au coût habituel de points d'eau communautaires le plus souvent utilisés par une dizaine de familles.

#### • Les usagers

Le terme « usager » n'est pas très significatif dans un contexte où l'accès aux services de base est un simple commerce. On a donc affaire à des consommateurs. Leurs principales préoccupations sont d'accéder à un service réduisant la pénibilité de l'approvisionnement.

#### • Les communes

Les communes, si elles existent territorialement au Cambodge, n'ont aucune représentativité élue ni capacité de gestion. Des chefs de villages et de communes nommés par l'Administration assurent actuellement la représentation de l'État.

Un vaste programme de décentralisation a été engagé par l'État, avec des élections municipales prévues maintenant en 2002.

#### • L'État et ses représentants

Développer un réseau d'adduction d'eau ou d'électricité nécessite l'obtention d'une licence d'exploitation auprès du MIME en milieu ur-

Dans la province de Battambang, au nord-ouest du Cambodge, les VDC (Village Development Committee) des petites villes de Bavel et de Knach Romeas ont considéré la réhabilitation des rues comme leur besoin prioritaire. Dans les deux cas, les projets ont abouti en partie : 2,5 kilomètres de route à Knach Romeas sur les 8 sollicités et 500 mètres à Bavel. Dans ce dernier cas, la population bénéficiaire a contribué pour 2 000 à 5 000 Riels, selon le revenu des familles. Si à Bavel les autres priorités sont les égouts et les latrines, à Knach Romeas, les seconds besoins exprimés sont des diguettes permettant les retenues d'eau pour l'irrigation et des puits pour l'alimentation en eau. Ainsi, deux puits ont également été réalisés dans cette ville par les techniciens du DPDR, avec une participation des habitants par l'apport de matériaux locaux.



Hervé Conan

bain. Pour les petits réseaux en milieu rural, la situation est actuellement plus confuse : après accord du chef de village et de commune, les investisseurs sollicitent, directement auprès des chefs de districts ou de province, une autorisation de chantier, ce qui garantit la réalisation des travaux mais pas la concession de l'exploitation (licence). L'investisseur préfère généralement ne pas solliciter la licence, estimant suffisant l'accord des autorités locales.

### Les enjeux du service rural au Cambodge

#### • Passer d'une niche commerciale à un service d'intérêt général

Pour l'investisseur d'un réseau d'eau ou d'électricité, l'essentiel est

d'atteindre un seuil critique de consommateurs, principalement en « centre-bourg », où la densité de population est élevée, et où habitent principalement des commerçants et des notables dont les revenus garantissent une consommation conséquente et une solvabilité assurée. De fait, l'élargissement du service en proche périphérie des petits centres urbains n'est pas jugé économiquement opportun.

Aujourd'hui, les consommations moyennes par abonné restent faibles sur ces réseaux :

réseau d'eau : 5-6 m<sup>3</sup>/mois

réseau électrique : 8-10 kWh/mois

Passer d'une logique purement commerciale à une logique de service élargi nécessite d'élever la qua-

lité du service et de réduire les exclusions liées à la pauvreté. Concrètement, cela signifie que seraient introduits progressivement les éléments suivants : l'élargissement de l'offre de service, la régularité du service, la diversification de l'offre tarifaire, l'amélioration de la qualité.

#### • Créer un environnement favorable pour les investisseurs privés

S'il y a actuellement une dynamique très intéressante de l'initiative privée au Cambodge, les conditions réelles propres à promouvoir ou à accompagner les entrepreneurs sont restreintes et parfois rédhitoires :

– contraintes économiques et techniques, caractérisées par les difficultés d'accès au crédit, ainsi que par la faiblesse et le coût des offres de formations spécifiques ;



Hervé Conan

– contraintes institutionnelles et juridiques, liées à l'absence de garanties protégeant les investissements réalisés, liées aussi à la lourdeur des procédures opaques de « droit d'exercer » ou d'obtention de licence ;

– contraintes liées à la structure informelle des petits entrepreneurs privés impliqués.

Permettre, via des entrepreneurs privés, la mise en place d'un véritable service de base suppose parallèlement de lever les contraintes exposées ci-dessus, et en particulier

de garantir l'investissement réalisé au travers de contrats de concessions ou d'affermage<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> On nomme concessionnaire la personne individuelle ou morale obtenant le droit de construire et d'assurer l'exploitation d'un ouvrage sur un bien public. L'affermage est une mise en location de l'ouvrage public à un « fermier » qui n'est pas l'investisseur mais le gestionnaire dudit ouvrage.

Ces contrats permettraient de préserver les intérêts des entrepreneurs privés, de l'État et de la société civile (les usagers).

Cette formalisation des relations entre les entrepreneurs privés, les autorités locales et les représentants des usagers, devra également s'accompagner de démarches visant à fédérer ces petites entreprises, en particulier pour faciliter la mise en place d'outils financiers d'accompagnement.

- **Renforcer la maîtrise d'ouvrage locale**

Le Gouvernement cambodgien a décidé de promouvoir l'approche par la demande responsable, en considérant les bénéficiaires comme d'abord les acteurs de leur propre développement.

Ce principe plaide en faveur d'une décentralisation de la maîtrise d'ouvrage. Il s'agit de partir d'une volonté locale. Celle-ci s'exprime dans la définition des investissements à réaliser et dans le choix des gestionnaires des investissements (gestion communautaire ou délégation à un privé).

De plus, le suivi et le contrôle des concessionnaires de réseaux nécessitent une proximité que seul

l'échelon local peut garantir. Dans le cadre de la mise en place d'une véritable politique de service de l'eau et de l'électricité avec des obligations contractuelles, le contrôle sera d'autant plus fort et possible qu'il s'exercera localement.

### Les principes de l'action

Les actions à mener telles que décrites précédemment ne suffisent pas à assurer la mise en place d'une politique cambodgienne de services de base ; il faut préalablement que ces actions s'appuient sur des principes garantissant l'appropriation par toutes les parties concernées d'une réelle politique nationale. Nous en énumérons cinq.

- **Ne pas se substituer à l'initiative locale**

Le risque majeur d'un programme d'alimentation en eau et électricité du monde rural résiderait dans un double effet de substitution :

- substitution de l'investissement par le secteur privé par des programmes publics qui casseraient les dynamiques endogènes ;
- substitution de la demande locale en imposant des infrastructures

### Exemple du réseau de Pech Changva

Le MDR, avec l'appui financier du Sedif (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France – coopération décentralisée), a souhaité tester la possibilité d'améliorer un réseau privé dans un petit bourg par la mise en place d'une unité de traitement des eaux. Ce réseau, situé en limite des provinces de Kompomg Speu et de Takeo, dessert aujourd'hui 125 familles (80 % des familles connectables). La réalisation des équipements a été conditionnée par la régularisation de la situation existante : un contrat de concession pour le réseau de distribution a été signé en novembre 2000 entre le propriétaire et les représentants des usagers (chefs de districts, de communes et de villages), permettant le démarrage des travaux durant le premier semestre 2001. [Nota : ce village n'est pas doté à ce jour d'un VDC.] Ce contrat précise les rôles et devoirs de chacun, la durée de la concession (10 ans), son territoire, le prix de l'eau et la règle de révision de prix, le prix de revente de l'eau, la possibilité de déconnecter les mauvais payeurs, la qualité de l'eau desservie, les règles d'extension du réseau existant par le propriétaire, les documents de gestion à disposition des représentants des usagers, etc.

pour lesquelles les usagers ne sont pas demandeurs.

- **S'appuyer sur des institutions existantes**

Le risque de tout projet est de surajouter de l'institution à des institutions déjà existantes.

Il existe au Cambodge non seulement des institutions politiques existantes à l'échelle locale ou nationale, mais aussi des institutions issues de la société civile (banques commerciales ou instituts de microfinance, universités, ONG, bureaux d'études, etc.).

Cette problématique est plus aiguë encore pour des institutions non professionnelles mais politiques. La nécessité d'instances locales représentatives et légitimes, qui puissent à la fois agir comme maîtres d'ouvrage et comme organes de contrôle, n'existe pas en l'état en milieu semi-urbain ou rural. Dans le cas où ces institutions existent, il est important de s'appuyer sur elles en évitant une création ex nihilo spécifique.

- **Renforcer les acteurs dans l'action**

On peut faire l'hypothèse que le renforcement des capacités institutionnelles naissantes est d'autant plus tangible qu'il est accompagné de réalisations concrètes.

Les *Village Development Committees* (VDC) ont pu se construire et construire leur légitimité non pas tant sur leur capacité de définition des besoins communaux que sur la concrétisation de ces besoins par la réalisation d'investissements d'intérêt général (routes, points d'eau, latrines, etc.).

L'évolution des petites entreprises familiales devrait être dynamisée, en particulier au travers de mécanismes de financement long terme du secteur.

Pour certains types d'investissements propres à améliorer le service mais dont l'intérêt économique

n'est pas immédiat, il est nécessaire de trouver une articulation entre l'investisseur privé et les choix d'investissement public. Cette articulation peut prendre la forme d'un fonds d'appui aux investissements (soit sous forme de subvention soit sous forme de prêts à taux concessionnels).

- **Élaborer des « règles du jeu » simples à mettre en oeuvre**

Il s'agit en revanche de construire en amont un véritable « code de financement », séparant les infrastructures privées de celles relevant de l'intérêt collectif, et dans ce dernier cas, de déterminer les niveaux de contribution financière apportée par les bénéficiaires. Hors contribution, il n'est pas possible de valider la réelle pertinence de la demande locale.

Au-delà du code de financement, il s'agit également d'élaborer des critères de validation techniques et sociaux, ainsi que des procédures qui puissent donner accès

aux mécanismes financiers de soutien du secteur.

- **Agir localement dans une démarche globale**

Mener des actions à l'échelle « micro » en souhaitant à terme élargir l'échelle d'actions selon une logique ascendante requiert en amont que soient réunies les conditions de cet élargissement. L'accès à l'eau potable, l'électrification, et à terme d'autres services tels que le ramassage des ordures, les télécommunications, etc., s'ils doivent être initiés localement, dépendent cependant de politiques pour le moins régionales.

Sur le plan politique, il paraît important de mener une réflexion préalable pour définir le rôle des autorités locales (administratives et élues) dans le processus de création d'une politique de services de l'eau et de l'électricité. Cette définition devra garder un caractère flexible et évolutif, la logique d'une structuration ascendante ne pouvant présupposer de

## **Le Gret, Groupe de recherche et d'échanges technologiques**

Le Gret est une ONG française créée en 1976 qui oeuvre dans le domaine de la coopération internationale, au travers de projets de terrain, de programmes d'actions/recherche, et aussi de publications scientifiques. Il est présent au Cambodge depuis 1990, dans le développement rural, par l'appui à l'agriculture, par la mise en place d'institutions de microfinance (EMT), et plus récemment par un projet de microassurance. Il intervient en hydraulique rurale au Cambodge depuis 1991. Cette intervention a débuté par l'introduction de techniques modernes d'approvisionnement en eau potable. Depuis, le Gret a accompagné son action en initiant et en appuyant des ONG et prestataires privés spécialisés en hydraulique rurale. Enfin, il a travaillé jusqu'en avril 2000 (sur financement de l'Agence française de Développement) en

appui institutionnel au ministère du Développement rural, sur le processus d'émergence et de professionnalisation du secteur privé et sur la redéfinition du rôle de l'État.

## **Le Burgéap**

Créé en 1947, le Burgéap est un bureau d'études français, spécialisé dans le secteur de l'environnement et des services publics marchands dans les pays en développement. Présent au Cambodge depuis 1997, il a participé activement, en appui du ministère du Développement rural, à l'élaboration de la politique nationale de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.

Afin de s'impliquer sur le long terme sur ces problématiques des services en milieu rural, le Burgéap a créé en 2000, à Phnom Penh, une filiale (Kosan Engineering) impliquée sur des études et projets pilotes d'appui au secteur privé.

l'organisation à mettre en place et de ses modalités de fonctionnement.

## **D'une logique de projet à une politique nationale**

Il est désormais admis que l'appui aux services de base dans les pays en voie de développement doit sortir des logiques de projet pour s'inscrire dans une véritable politique nationale. Cette assertion ne signifie pas pour autant que ne doit pas être expérimentée à des échelles locales la constitution de cette politique.

### **Contacts :**

Rodolphe Carlier, Gret, 213 rue La Fayette, 75010 Paris, France.  
Tél. : 33 (0)1 40 05 61 57.  
Fax : 33 (0)1 40 05 61 10.  
E-mail : carlier@gret.org

Hervé Conan, 18 Ngo Van Nam, District 1, Ho Chi Minh City, Vietnam. Tél. : 848 829 5959.  
Fax : 848 822 0771.  
E-mail : herveconan@hcm.vnn.vn

# Améliorer l'approvisionnement en eau des quartiers défavorisés de Nouakchott

**Dans un contexte de démographie à fort taux de croissance et d'urbanisation mal contrôlée, la ville de Nouakchott se trouve confrontée à de sérieuses difficultés pour assurer un approvisionnement correct en eau potable de sa population, en particulier pour les quartiers périphériques.**

La ville de Nouakchott tire ses ressources en eau potable de la nappe souterraine du Trarza à partir d'un champ captant situé à Idini (56 km à l'est de la ville). Les besoins en eau de la ville sont estimés à 54 000 m<sup>3</sup>/jour. La production distribuée par la Sonelec est de l'ordre de 30 000 m<sup>3</sup>/jour. Ce chiffre illustre le déficit que connaît la ville depuis plusieurs années.

C'est le cas en particulier dans les quartiers périphériques, où la société de distribution d'eau (Sonelec) a du mal à assurer la distribution d'eau en petites quantités aux usagers à faibles revenus, pour des raisons parfois économiques et souvent techniques. Ces usagers, n'ayant pas les moyens d'honorer des factures d'eau bimensuelles, payent leur eau chère auprès des charretiers. Ces charretiers privés font partie du secteur informel, sur lequel il n'y a

aucun contrôle (pas de contrôle sanitaire ni de contrôle des prix). La population de ces quartiers, qui réclame des solutions spécifiques en matière d'approvisionnement en eau, est en majorité à faibles revenus et augmente plus rapidement que la population des campagnes, car elle accueille une partie de l'exode rural.

## La restructuration du système d'approvisionnement

Le programme de restructuration des bornes-fontaines de Nouakchott consiste à la réhabilitation et la mise en place d'un dispositif de gestion pour quinze bornes-fontaines réparties dans trois quartiers périphériques de Nouakchott : Arfat, Sebkhia et Dar Naim.

Dans ces quartiers, la distribution d'eau potable se fait par le

moyen de bornes-fontaines alimentées par des bassins semi enterrés pour le stockage. Les usagers puisent l'eau à l'aide du Delou ou de seaux. Le transport de l'eau vers les ménages est assuré par des fûts le plus souvent rouillés, portés par des charrettes à traction animale.

Un programme de restructuration a été conçu par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLP) et par le Service français de coopération et d'actions culturelles, ce dernier finançant la construction de bornes-fontaines ainsi que des mesures d'accompagnement.

Dans son ensemble, le programme vise à :

- améliorer la qualité et la distribution de l'eau ;
- abaisser le prix de l'eau dans les quartiers défavorisés ;
- mettre en place un dispositif de gestion durable ;
- favoriser l'insertion des diplômés chômeurs dans la vie active qui ont la charge la gestion de ces bornes-fontaines.

Dix bornes-fontaines ont ainsi été réhabilitées et dix nouveaux systèmes d'exhaure installés. Dans le cadre de ce programme, l'ONG Tenmiya s'est vu confier une mission spécifique composée en trois volets :

- la formation/insertion des gérants ;

- l'étude du milieu sur l'approvisionnement en eau potable ;
- l'identification des solutions adaptées et la préparation du dispositif de suivi.

## La mission de Tenmiya

### ● Phase 1 : Formation/insertion des gérants

Durant la première phase, Tenmiya a dispensé des sessions de formation qui ont permis aux gérants de s'initier aux techniques participatives et à l'utilisation des outils de gestion. Pour atteindre cet objectif, les sessions de formation ont porté sur les domaines suivants :

- les techniques d'enquêtes, de collecte et traitement des données ;
- les techniques des gestion ;
- l'entretien et la maintenance de la borne-fontaine ;
- l'hygiène et la conservation de la qualité de l'eau.

### ● Phase 2 : Étude du milieu

Au cours de cette phase, l'accent a été mis sur l'étude du milieu en vue d'une connaissance effective des modes d'alimentation des ménages auprès d'un échantillon de 450 ménages, des conditions d'exploitation des bornes-fontaines concernées et les circuits de distribution de l'eau au niveau de ces bornes auprès de 376 charretiers.



### ● Phase 3 : Dispositif de gestion

Enfin, au terme d'un semestre d'activités et après la réhabilitation des bornes-fontaines, il est légitime de faire un diagnostic financier de l'ensemble de l'activité commerciale de ces bornes-fontaines. Ce diagnostic a consisté à analyser et apprécier la solvabilité et les performances financières des bornes-fontaines, et a permis la proposition de solutions adaptées. Sur la base des principales propositions, des outils de gestion ont été proposés aux gérants et au CDHLCPI, pour une gestion plus efficace et plus efficiente des bornes-fontaines.

### Les opérateurs du service de l'eau en présence

Six principaux acteurs se partagent les responsabilités de gestion :

#### ● Des acteurs institutionnels

– *La Sonelec* : Société d'eau et d'électricité qui a le monopole de la production et de la commercialisation de l'eau. Elle réalise à cet égard deux types de services : le raccordement individuel des ménages, sur la base d'une souscription de ces derniers à un abonnement ; le raccordement collectif par les bornes-fontaines.

– *La commune de Nouakchott* est maître d'ouvrage du projet de gestion des bornes-fontaines.

– *Le CDHLCPI* : Commissariat aux droits de l'Homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion, gère par délégation municipale les bornes-fontaines à Nouakchott. C'est en particulier la direction à la lutte contre la pauvreté à qui échoit ce rôle. Ce dernier confie la gestion de ces équipements à des diplômés chômeurs.

Le DLCP est responsable de l'exploitation et la gestion des bornes-fontaines, via son service de la lutte contre la pauvreté en milieu urbain. Elle a aussi pour mission d'assurer le contrôle, de fixer le tarif de l'eau,

de contrôler son application, de veiller à la qualité du service et de prendre toutes dispositions utiles en vue d'assurer le bon fonctionnement de la borne-fontaine. En plus de ces tâches, il assure le paiement des factures Sonelec.

#### ● Des acteurs privés

– *Les diplômés, gérants de bornes-fontaines* : ils ont la responsabilité de la gestion de celles-ci, sous le contrôle de la direction à la Lutte contre la Pauvreté.

Les tâches assignées à ces derniers sont, entre autres, le suivi de gestion, le recouvrement des recettes et leurs versements chaque semaine dans le compte bancaire ouvert au nom du CDHLCPI, le relevé des index du compteur à l'ouverture et à la fermeture de la borne et parfois le traitement de l'eau.

En fait, dans le cadre du contrat avec le CDHLCPI, en plus de ces tâches, les gérants doivent assurer l'intermédiation sociale dans les quartiers d'intervention.

– *Les fontainiers* sont recrutés par les gérants et sont payés par mois. Ils assurent la vente quotidienne de l'eau, l'organisation des charretiers surtout pendant les heures de pointe, et l'entretien de la borne-fontaine.

– *Les charretiers* : il s'agit en fait de tout un réseau de redistribution de l'eau sans lien avec les exploitants. En effet, le charretier est le maillon le plus important de la chaîne. L'usager se rechange à se déplacer plusieurs fois dans la journée pour s'approvisionner directement à la borne-fontaine. Le charretier lui offre un service satisfaisant et à proximité. Le métier de charretier est extrêmement développé dans les quartiers périurbains de Nouakchott, particulièrement dans ces trois quartiers.

Si les rôles des acteurs sont clairement établis, leurs responsabilités ne le sont pas pour autant. Cette situation relève, entre autres, d'un dispositif institutionnel incomplet (ab-

sence de cahier des charges sur la maîtrise d'ouvrage entre la mairie et le CDHLCPI, absence de mécanisme de suivi, etc.).

La nouvelle forme organisationnelle de gestion de l'eau définie par les partenaires institutionnels (Mairie de Nouakchott, CDHLCPI et bailleurs de fonds) suppose une meilleure implication des acteurs à la base, c'est-à-dire au niveau opérationnel. Les principaux acteurs concernés par la réforme sont les ménages, qui doivent dans un système d'approvisionnement totalement rénové bénéficier d'un approvisionnement en eau potable plus sain et durable. Deux paramètres fondamentaux sous-tendent cette action : la qualité de l'eau tout au long du circuit et le prix.

Parvenir à un niveau convenable d'approvisionnement en eau des ménages pauvres nécessite, dans le contexte urbain et social des quartiers périphériques de Nouakchott, un suivi de proximité des différentes activités, mais surtout une meilleure organisation des espaces de desserte. Sur la base des principales conclusions, des outils de gestion seront proposés aux gérants et au CDHLCPI pour une gestion plus efficace et plus efficiente des bornes-fontaines.

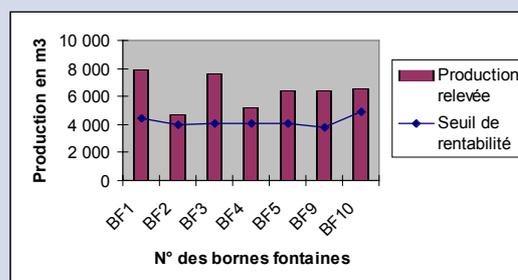
● Moulaye Ould Mohamed Vall

**Contact** : Mohamed Ould Tourad et Moulaye Ould Mohamed Vall, Tenmiya, BP 757, Ilot O n° 56, Nouakchott, Mauritanie. Tél. : 222 25 1901. Fax : 222 29 0702. E-mail : tenmiya@toptechology.mr

### Répartition spatiale des bornes-fontaines de Nouakchott

Moughattaa	Nombre de bornes-fontaines	Production moyenne m <sup>3</sup> /mois/bf
Tayarett	19	387
Ksar + 2 potences de distribution	4	75 10 052 (potence)
Tevragh Zeina	0	0
Toujounine	14	306
Sebkha	30	335
E.L Mina	17	533
Dar Naim	31	215
Arafat	26	376
Ryad	17	360

### Seuils de rentabilité des sept bornes-fontaines



## INFO EMPLOIS

Inter Aide recherche pour le  
Malawi (zone rurale, proche capitale)

**Un responsable de programme  
hydraulique** (réf. Hydro/Nkhoma)

**Missions** : Sur ce programme hydraulique (puits, forages, réhabilitation) existant depuis plusieurs années, il s'agit de :

- favoriser la pérennisation du programme sur une zone :
  - en renforçant les capacités des communautés et en réalisant 40 aménagements nouveaux ;
  - en accompagnant un système de maintenance ;
- réaliser des ouvrages (35 prévus en 2001) sur une nouvelle zone avec une démarche participative et des formations visant à améliorer les pratiques d'hygiène.

Seul expatrié sur ce programme, le responsable met en oeuvre l'ensemble des activités sur les différents sites, anime, forme et encadre une équipe locale (40 personnes), gère le budget.

**Profil** : Ingénieur hydraulicien ou agronome ayant des compétences en hydraulique. Expérience en PVD. Qualités personnelles et forte motivation pour l'animation et pour les évaluations. Anglais courant.

**Conditions** : Statut de volontaire (pendant 6 mois) puis salarié (en CDI, min. 2 ans). Smic + indemnités + couverture sociale complète + assurance rapatriement.

Poste à pourvoir en mars 2001.

Inter Aide recherche pour les  
Comores (Ile d'Anjouan)

**Un responsable du Centre  
de ressources en hydraulique  
communautaire** (réf. ID/CRHydro)

**Objectifs** :

- Favoriser l'accès à l'eau potable des populations de l'île d'Anjouan (250 000 personnes).

## INFO MULTIMÉDIA

**Environnement**

Plusieurs sites à consulter :

- Pierre Cornut, un économiste qui a réalisé plusieurs études pour le ministère de l'Environnement : <http://atlas.conseil.free.fr/>
- Le FEM (Fonds pour l'environnement mondial), qui gère les projets « mise en oeuvre conjointe », est l'organe financier des conventions environnement : <http://www.gefweb.org>
- *Environnement & Technique* n° 201 (novembre 2000) et *Info Santé-Déchets* n° 31 (octobre 2000) : [www.pro-environnement.com](http://www.pro-environnement.com)

**Eau potable, assainissement**

Mis en place il y a un an par Ideal et le Nancie, le réseau E@u est un outil Internet d'échange d'expériences entre les collectivités gestionnaires de l'eau dans les secteurs de l'eau potable, de l'assainissement ou de l'aménagement des cours d'eau.

**Assainissement urbain**

Aquadev-West Africa a organisé un séminaire international à Dakar du 18 au 20 décembre 2000 sur le thème « problématique de l'assai-

nissement urbain en Afrique ». Adresse : [aquadev@skynet.be](mailto:aquadev@skynet.be) ou [aquadev\\_wa@sentoo.sn](mailto:aquadev_wa@sentoo.sn)

**Club du Sahel**

Au début de novembre 2000, le Club du Sahel a relancé son site Internet ([www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)), avec une structure moderne, de nouvelles images visuelles et des contenus élargis.

**Un site au service de votre communication**

waternunc.com, le premier portail professionnel de la Water Economy, est un réseau des acteurs de l'eau. À votre service : annuaires, actualité de l'eau, conférences et congrès, nouveaux produits.

**IRCDOC**

Chercheurs, étudiants et techniciens de l'information peuvent dorénavant avoir accès gratuitement au site Web bibliographique sur l'eau potable et l'assainissement dans les pays en développement : [www.irc.nl/ircdoc](http://www.irc.nl/ircdoc). Ce site fait état de plus de 13 000 références de documents collectés par le centre de documentation de l'IRC aux Pays-Bas depuis 1984.

- Développer des services pour accompagner les villageois dans la réalisation de leurs projets d'approvisionnement en eau potable (analyse des besoins, études techniques, montage des dossiers, formation à l'animation et à la gestion, réalisation ou encadrement des chantiers).

- Impliquer les communautés villageoises et leurs représentants dans la gestion et l'entretien des réseaux d'eau potable existants.

- Organiser un service de maintenance et un cadre de concertation pour résoudre les conflits nés du partage de l'eau.

- Préparer et valider une charte de l'eau.

**Missions** : Seul expatrié sur le programme, le responsable :

- crée et met en place le centre ;
- est chargé de la mise en oeuvre

de l'ensemble des activités du programme ;

- recrute, forme, anime, encadre l'équipe locale (10 personnes) ;
- gère les relations avec les partenaires et contribue à la recherche de financements.

**Profil** : Ingénieur hydraulicien ou équivalent. Expérience de gestion de projet de développement indispensable. Goût et qualités pour l'animation et la motivation d'équipes. Forte motivation pour les aspects sociaux du développement.

**Statut** : Salarié en CDI. Smic + allocation terrain, couverture sociale complète (mutuelle complémentaire), assurance rapatriement.

Poste à pourvoir dès que possible.

- **Contact** : Inter Aide, 44 rue de la Paroisse, 78000 Versailles, France. Tél. : 33 (0)1 39 02 38 59.

**Agir Ici pour un monde solidaire  
(Paris), recherche**

**Un agent administratif et comptable**

**Fonction** : Gestion des encaissements, comptabilité, payes, travaux administratifs divers, participation à la vie de l'association et aux tâches collectives.

**Profil** : Minimum Bac + 2 en comptabilité avec première expérience + très bonnes notions de comptabilité. Très bonnes connaissances des outils informatiques + Ciel comptabilité et Ciel Payes.

Motivé(e) par le milieu associatif, sérieux et rigueur dans le travail, sens de l'initiative et du travail d'équipe sont les qualités requises pour ce poste à pourvoir dès que possible.

- **Contact** : Françoise Vanni, Agir Ici, 104 rue Oberkampf, F-75011 Paris.

## INFO ÉVÉNEMENTS

**Du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2001****Vannes (France), Palais des arts et des congrès****80<sup>e</sup> Congrès de l'AGHTM**

Les thèmes traités porteront sur :

- les ressources en eau - distribution de l'eau : les pesticides dans l'eau ; les cryptosporidies et les cyanobactéries dans l'eau : la protection des réseaux d'eau
- assainissement : l'assainissement en zone littorale
- normalisation : les normes de service dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- déchets et propreté : pour une meilleure gestion des déchets : les nouvelles applications informatiques
- cadre de vie : pollution atmosphérique.

Ce congrès permettra également de connaître les amis de la section régionale AGHTM qui organiseront une journée de visites techniques d'équipements relatifs à l'eau, l'assainissement, les déchets, ainsi qu'une conférence sur la restauration de la Baie du Mont Saint-Michel.

Coûts d'inscription : 2 300 F pour les membres de l'AGHTM, 2 600 F pour les non-membres.

• **Contact** : Marie Yvenou, Vannes Congrès, Office de Tourisme, 1 rue Thiers, 56039 Vannes Cedex, France. Tél. : 33 (0)2 97 68 21 20/47 24 34. Fax : 33 (0)2 97 47 26 70. E-mail : vannes.congres@wanadoo.fr

**Du 29 au 31 mai 2001****Cannes (France), Palais des Festivals****3<sup>e</sup> Symposium international de l'eau : « L'eau, l'homme et la connaissance »**

Cette manifestation internationale entre dans le cadre des activités du Réseau méditerranéen Unitwin-Chaires de l'Unesco sur les ressources en eau - développement durable, avec la participation des villes, acteurs économiques et universités.

Ce symposium rassemblera de nombreux acteurs professionnels nationaux et internationaux issus d'organismes de recherche, de sociétés, de villes, d'universités, dont la préoccupation commune est l'eau.

- **Le mardi 29 mai** : Séances solennelles ; visio conférence : entre cinq cités du monde ; le rayonnement des cités de l'eau.

- **Le mercredi 30 mai** : Ateliers de réflexion sur l'élaboration, la transmission et le contenu de la connaissance.

- **Le jeudi 31 mai** : Forum des professionnels.

- **Tout au long du symposium** : Conférence publique « L'eau : les planètes et la vie ». Prix internationaux de Cannes. Les écoles de formations spécialisées. Halls d'exposition, salons de réunions, amphithéâtres de démonstration, stands d'exposition.

• **Contact** : Professeur Raoul Caruba, organisateur du Symposium, IRIM, Université de Nice-Sophia Antipolis, Parc Valrose, 06108 Nice Cedex 02, France. Tél. : 33 (0)4 92 07 68 01/68 03. Fax : 33 (0)4 92 07 68 00. E-mail : cannes2001@unice.fr

**28 et 29 novembre 2001****Liège (Belgique)****Conférence internationale « Eau, aménagement du territoire et développement durable »**

Dans le cadre de son partenariat avec l'Académie de l'eau, le Comité 21 participera les 28 et 29 novembre prochain à la Conférence internationale de Liège « Eau, aménagement du territoire et développement durable : mode d'emploi », organisée par l'Académie de l'Eau et le ministère de l'Environnement de Wallonie, avec l'appui de l'Union européenne.

Le Comité 21 y présentera un « baromètre » des pratiques fran-

çaises, basé sur une consultation de ses adhérents.

• **Contact** : Étienne Ruth, Comité 21, 8 rue Antoine Bourdelle, 75015 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 42 84 84 21. Fax : 33 (0)1 42 84 84 20. E-mail : ruth@comite21.asso.fr

**Du 16 au 23 mars 2003****Osaka (Japon)****Préparation du 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau**

Après les forums de Marrakech et de La Haye, c'est le forum d'Osaka (Japon) que l'on prépare à l'horizon 2003, du 16 mars au 23 mars. Ce troisième forum sera conçu pour promouvoir le passage de la réflexion à l'action, avec l'engagement d'actions concrètes, en particulier à propos de la gestion des bassins versants.

Une conférence internationale préparatoire s'est tenue fin octobre 2000 au Mozambique, qui a rassemblé 250 participants parmi lesquels six ministres d'Afrique australe en charge de l'eau.

Ce forum portera sur trois éléments majeurs : le forum proprement dit, une conférence ministérielle et un festival sur l'eau relatif aux principaux événements liés à l'eau dans le monde. Cinq thèmes ont été retenus :

- gestion intégrée et développement durable
- gestion des eaux partagées
- processus de participation du public
- eau, santé et environnement
- les rapports entre l'eau et la culture arabe, en partenariat avec l'Institut du monde arabe.

• **Contact** : Preparatory Secretariat of the 3rd World Water Forum, tél. : 81 3 5549 1488, fax : 81 3 5549 1499. E-mail : office@water-forum3.com

**Survie : « Noir Silence » en procès**

Les 28 février, 6 et 7 mars 2001 s'est déroulé au Tribunal de Grande Instance de Paris un procès d'une autre époque. François-Xavier Verschave, président de l'association Survie, et son éditeur, Laurent Beccaria, ont été attaqués par trois chefs d'État africains pour « offense à chef d'État étranger » (art. 36 de la loi de 1881 du code pénal) sur certains passages de l'ouvrage « Noir Silence ». Ce livre met en effet en cause MM. Denis Sassou Nguesso, Idriss Déby comme des dictateurs et des assassins et Monsieur Omar Bongo comme un président corrompu et illégitime.

Le procès s'est déroulé sur trois jours au cours desquels de nombreux témoins sont venus attester la véracité des faits incriminés par les trois chefs d'État et le sérieux du travail de M. Verschave. De leur côté, les avocats des plaignants, au premier rang desquels M<sup>e</sup> Jacques Vergès, n'ont eu de cesse de discréditer l'ensemble des témoins présentés par la défense dans le but, répété pendant leurs plaidoiries, de décredibiliser le travail de Monsieur Verschave.

Le président du Tribunal a fixé le délibéré au mercredi 25 avril 2001.

*L'équipe de Survie*

## INFO LECTURES

**La lutte contre les schistosomes en Afrique de l'Ouest**

Éditeur Scientifique J.-P. Chippaux, IRD, 2000, 290 pages, Colloques et séminaires, 110 FF (16,77 euros), ISBN 2-7099-1460-3

Actes de l'atelier de réflexion organisé à Niamey en février 2000 par le Cermes. Stratégies de lutte, situation épidémiologique et programmes nationaux de lutte. Point sur les besoins logistiques et financiers et les efforts à développer en termes de formation et de recherche. Création d'un réseau pour faciliter la diffusion de l'information et favoriser l'entraide entre les équipes nationales et les chercheurs concernés.

• **Contacts** : Sur place Librairie de l'IRD, 213 rue La Fayette, 75010 Paris, France. Par correspondance IRD Éditions-Diffusion, 32 avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy Cedex, France. Tél. : 33 (0)1 48 02 56 49. Fax : 33 (0)1 48 02 79 09. E-mail : diffusion@bondy.ird.fr

**Les opérateurs indépendants de l'eau potable et de l'assainissement. Perspectives et réalités dans dix villes africaines**

PEA/Banque mondiale, Abidjan, juin 2000, langues française et anglaise

Le Programme pour l'eau et l'assainissement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a conduit, en partenariat avec IRC et Hydroconseil, un programme de recherche sur les opérateurs indépendants des services de l'eau et de l'assainissement aux populations pauvres des grandes villes africaines.

Son but est de capitaliser et diffuser des expériences en vue de faciliter l'adoption de stratégies qui renforcent la contribution du secteur privé local aux services de l'eau et de l'assainissement auprès des populations défavorisées des grandes villes.

Dans ce cadre, des études de cas ont été menées dans dix pays par des consultants nationaux.

Les fiches résumées de ces études ont vocation à présenter le poids et les caractéristiques de l'offre de service de ces opérateurs privés indépendants face à l'offre de service de l'opérateur monopoliste, ainsi que les perspectives de développement de leur activité.

Le rapport complet régional sur les opérateurs privés des services d'eau et d'assainissement, les actes de la conférence de Bamako, des vidéos et posters illustrant les différentes professions sont disponibles auprès du bureau régional du PEA à Abidjan et au siège à Washington.

Des copies de ces études sont disponibles au bureau d'Abidjan.

• **Contacts** : Programme pour l'Eau et l'Assainissement, Afrique de l'Ouest et du Centre, Coin Booker Washington, Jacques Aka, BP 1850, Abidjan 01, Côte d'Ivoire. Tél. : 225 22 44 22 27. Fax : 225 22 44 16 87. E-mail : info@wsp.org. Programme pour l'Eau et l'Assainissement, Worldbank, 1818 H Street NW, Washington DC 20433, États-Unis. Tél. : 1 202 473 97 85. Fax : 1 202 522 33 13 ou 522 32 28. E-mail : info@wsp.org. Site Internet : www.wsp.org

**Gestion des déchets solides municipaux : engager des micro et petites entreprises**

H.C. Haan, A. Coad, I. Lardinois, Skat/SDC/Waste/GTZ, Suisse, 2000, 140 pages, 30 francs suisses, ISBN : 3-908001-89-7

Cet ouvrage répond aux questions « pourquoi » et « comment » engager de nouveaux entrepreneurs et de petits groupes communautaires de base dans la collecte des déchets solides des rues, des ménages et des entreprises. Les auteurs se penchent essentiellement sur

les situations rencontrées dans les pays à bas et moyens revenus, et tirent de nombreux enseignements des expériences qui ont été faites en Amérique latine, en Asie du Sud-Ouest et en Afrique.

• **Contact** : SKAT, Vadianstrasse 42, CH-9000 St Gallen, Suisse. Tél. : 41 71 228 54 54. Fax : 41 71 228 54 55. E-mail : info@skat.ch. Site Internet : www.skat.ch.

**Les principes du droit et de l'administration des eaux. Droit interne et droit international**

Dante A. Caponera, Éditions Johanet, janvier 2001, 350 pages, 390 FF + 30 FF frais de port, ISBN 2-900086-61-2

Le but de ce livre est de fournir un outil permettant de traiter les aspects juridiques et institutionnels de la gestion des ressources en eau par tous ceux qui sont appelés à assumer des fonctions dans le cadre d'administrations responsables de l'eau, et à faire face aux problèmes juridiques posés par la gestion des eaux.

Ce livre a pour ambition d'être de nature multidisciplinaire et d'embrasser les domaines et principes du droit et de l'administration des eaux, tant sur le plan interne qu'international, pour en souligner les difficultés et offrir un guide permettant d'envisager les diverses solutions possibles. Il s'avèrera particulièrement utile aux étudiants et diplômés universitaires en droit, en génie civil, hydrologie, hydrogéologie et génie sanitaire, aux planificateurs et à tous ceux professant des disciplines comparables en les familiarisant à son objet. Son utilité se révélera de même aux gestionnaires de ressources en eau nationales et internationales.

• **Contact** : Éditions Johanet, 30 rue René Boulanger, 75010 Paris, France.

Tél. : 33 (0)1 44 84 78 78.  
Fax : 33 (0)1 42 40 26 46.  
Site Internet : www.editions-johanet.com

**Vivre et travailler dans le Delta intérieur du fleuve Niger au Mali**

Sous la direction de Didier Orange, Éditions Donniya et IRD, Paris, septembre 2000, 114 pages, 120 FF (18,29 euros)

Entre Djenné, Mopti et Tombouctou, cités denses d'histoire, s'étend une vaste région d'eau habitée et exploitée par l'homme : le Delta intérieur du fleuve Niger au Mali.

Tributaires des mouvements de l'eau imposés par la crue annuelle, les « gens du Delta » organisent leur vie au rythme d'un fleuve tentaculaire. Chassé-croisé de pêcheurs, d'éleveurs et de cultivateurs, l'activité humaine y est tout à la fois limpide et complexe. Bozo, maîtres des eaux. Peul, maîtres des terres. Mais là où l'eau et la terre échangent et s'interchangent au bon vouloir du temps, le partage des hommes n'est pas si simple. Ils ont en commun d'être du Delta, de vivre du Delta, de grandir dans le Delta. Guidés dans le choix des thèmes par les acquis de la recherche scientifique, les auteurs donnent avant tout la parole aux gens du Delta.

Scènes de vie, arrêts sur image, portraits, réflexions, citations... Autant de pièces qui s'enchaînent et s'entremêlent, formant au bout du compte un tableau vivant du Delta.

• **Contacts** : Sur place Librairie de l'IRD, 213 rue La Fayette, 75010 Paris, France. Par correspondance IRD Éditions-Diffusion, 32 avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy Cedex, France. Tél. : 33 (0)1 48 02 56 49. Fax : 33 (0)1 48 02 79 09. E-mail : diffusion@bondy.ird.fr Librairie Maisonneuve et Larose, 15 rue Victor Cousin, 75005 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 44 41 49 30.

## INFO LECTURES

### L'eau, l'industrie, les nuisances. Numéro spécial : Water Technology for Mediterranean & African Countries, décembre 2000

À signaler ce numéro spécial consacré aux pays méditerranéens et africains.

Au sommaire :

- Bassin méditerranéen-coopération : une nouvelle culture de l'eau est indispensable
- Aides au développement : des aides pour un développement durable en région méditerranéenne
- Bassin méditerranéen-irrigation : gestion durable et coopération Nord-Sud
- Envasement du barrage de Beni Amrane (Algérie) : mécanismes et moyens de lutte par la technique de chasse
- Environnement et industrie : un saut technologique dans le domaine du transfert des boues et des produits hautement visqueux.

• **Contact** : Éditions Johonet, 30 rue René Boulanger, 75010 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 44 84 78 78. Fax : 33 (0)1 42 40 26 46.

### L'approvisionnement en eau potable dans le Guidimakha. État des lieux et analyse de la problématique dans une région de Mauritanie

Dominique Laure, Éditions du Gret, Paris, décembre 2000, 47 pages, 85 FF, ISBN : 2-86844-113-0

Cet ouvrage est une photographie de la situation de l'eau potable dans le Guidimakha, région charnière du sud de la Mauritanie.

Une enquête exhaustive menée dans tous les villages de la région a permis d'établir des cartes, des graphiques et des indicateurs informant précisément sur la localisation des puits et forages, des pompes manuelles et des réseaux. On a ainsi pu constater que 124 localités

encore manquent de point d'eau potable, et seuls 29 % des habitants peuvent s'approvisionner à un point d'eau moderne.

L'analyse des données collectées, enrichie des apports des maires de la région qui ont travaillé sur le sujet lors d'un séminaire à Sélibaby en juillet 2000, a permis de mener une réflexion approfondie sur

la problématique de l'eau potable dans le Guidimakha et de proposer des pistes d'action.

Les personnes en charge de l'eau potable trouveront dans cet état des lieux une aide à la décision et à l'orientation de leurs politiques d'intervention. Ce travail peut servir d'exemple à des maires et à des responsables techniques du secteur de

l'eau potable désireux d'entreprendre des actions d'amélioration des systèmes hydrauliques, que ce soit dans d'autres régions de Mauritanie ou dans d'autres pays.

• **Contact** : Librairie du GRET, 211-213 rue La Fayette, 75010 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 40 05 61 19. Fax : 33 (0)1 40 05 61 10. E-mail : librairie@gret.org

### SERIES OF MANUALS ON DRINKING WATER SUPPLY Skat/SDC, Suisse, 2000, documents en anglais

Cette série de manuels est principalement destinée aux directeurs de projets, ingénieurs et techniciens. Du fait du large champ des sujets traités, c'est également un important outil de travail pour les autres acteurs du secteur impliqués dans la politique de développement. Elle porte essentiellement sur l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales, et propose des technologies appropriées aux besoins socioculturels, économiques et institutionnels. En lien avec la politique sur l'eau et l'assainissement du SDC, elle offre une approche équilibrée des objectifs de développement durable.

#### Volume 1 : Management Guide U. Fröhlich, 230 pages, 45 F suisses, ISBN : 3-908001-93-5

Ce volume a pour but de promouvoir l'accès pour tous à l'approvisionnement en eau potable, la fourniture de systèmes d'évacuation des excréments et des eaux usées, la fiabilité des systèmes par des choix de technologies appropriées, le développement de l'autonomie locale, la sauvegarde des ressources en eau par la protection des zones d'adduction d'eau. Il encourage tous ceux impliqués dans les projets d'approvisionnement en eau à développer et élargir leur propres expériences dans ce domaine.

#### Volume 3 : Building Construction C. Meuli, K. Wehrle, H. Müller, H. Pfiffner, 57 pages, 25 F suisses, ISBN : 3-908001-95-1

Le but de ce manuel est de décrire la diversité du travail et de pourvoir au développement des différents types de matériels utilisés à la construction de réseaux d'eau potable en zone rurale.

#### Volume 5 : Hand-dug Shallow Wells S. Collins, 92 pages, 32 F suisses, ISBN : 3-908001-97-8

Ce manuel a pour sujet la planification, la construction, la gestion et la maintenance des puits et puisards dans l'approvisionnement en eau potable des communautés du Sud.

#### Volume 7 : Water Lifting E. Baumann, 53 pages, 25 F suisses, ISBN : 3-908001-99-4

Les approches de la demande donnent aux communautés des villages le pouvoir de choisir le genre de technologie désirée pour leur approvisionnement en eau potable. Elles sont également responsables de la gestion des systèmes, et doivent prendre en considération aussi bien les coûts d'opération, de maintenance et des principales réparations que leur qualité. Pour arriver à ce choix judicieux, elles doivent être conscientes des implications techniques, financières et institutionnelles de leur choix technologique. Ce livre informe sur les différentes options technologiques concernant le pompage de l'eau et dresse la liste des services offerts par le secteur privé.

• **Contacts** : SKAT (adresse page 14) ou ITDG Publishing, 103-105 Southampton Row, London WC1B 4HL, Royaume-Uni. Tél. : 44 20 7436 9761. Fax : 44 20 7436 2013. E-mail : orders@itpubs.org.uk

## INFO FORMATION

**Le CIEPE s'enrichit d'une nouvelle rubrique dédiée aux offres de stages du CFDE (Centre de formation et de documentation sur l'environnement)**

Vous pouvez désormais, via le CIEPE, consulter les calendriers des stages, leurs programmes détaillés, et vous inscrire directement aux sessions qui vous intéressent, sur le site : <http://www.ccip.fr/bourse-des-dechets>.

• **Contact** : Christophe Charve, CCIP, Département Environnement, 19 rue Lord Byron, 75008 Paris. Tél. : 01 55 65 74 73. Fax : 01 55 65 74 66. E-mail : [etudes@FranceNet.fr](mailto:etudes@FranceNet.fr)

**Bioforce : Calendrier 2001 des stages de formation continue**

Quatre niveaux de formation sont proposés pour répondre à vos attentes, ainsi que des stages à la carte pour groupes constitués :

- Préparation à une mission de solidarité internationale : 5 jours, du 26 au 30 novembre.
- Techniques de recherche de mission : le 9 mars, le 8 juin, le 7 septembre ou le 7 décembre.
- Gestion de crise en mission humanitaire : 3 jours, du 18 au 20 avril, du 21 au 23 novembre.
- Ressources humaines d'une mission humanitaire : 3 jours, du 2 au 4 avril.
- Finances et bailleurs d'une mission humanitaire : 5 jours, du 4 au 8 juin.
- Élaboration de projet : 5 jours, du 25 au 29 juin.
- Évaluation de projet : 5 jours, du 2 au 6 juillet.
- Droit international humanitaire : 2 jours, du 9 au 10 juillet.

• **Contact** : Grégoire Dufeu, Bioforce Développement, 44 boulevard Lénine, 69694 Vénissieux Cedex. Tél. : 04 72 89 31 41. Fax : 04 78 70 27 12. E-mail : [stages@bioforce.asso.fr](mailto:stages@bioforce.asso.fr)

**Formations décentralisées : les institutions financières internationales**

Les institutions financières internationales n'ont cessé d'accroître leur influence sur les politiques économiques des pays du Sud. Pour dénoncer cette tutelle qu'elles exercent de manière illégitime, le Crid (Centre de recherche et d'information pour le développement), Agir Ici et l'Aitec (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) pilotent depuis deux ans un programme pour la réforme de ces institutions.

Il est clair aujourd'hui que le débat doit sortir des cercles de ces « spécialistes ». C'est pourquoi ces trois associations ont décidé d'organiser des sessions de formation décentralisées au cours de l'année 2001. Elles se dérouleront dans cinq villes :

- à Lyon, les 7 et 8 avril
- à Rennes, les 21 et 22 avril
- à Paris, les 26 et 27 mai
- à Montpellier, les 9 et 10 juin
- à Poitiers, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet

• **Contact** : Raphaël Mège, CRID, 14 passage Dubail, 75010 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 44 72 07 71. Fax : 33 (0)1 44 72 06 84. E-mail : [crid@globenet.org](mailto:crid@globenet.org)

**Programme Solidarité Eau**

32 rue le Peletier  
75009 Paris  
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20  
fax : 33 (0)1 53 34 91 21  
e-mail : [pseau@pseau.org](mailto:pseau@pseau.org)  
internet : [www.pseau.org](http://www.pseau.org)

**La Lettre du pS-Eau n° 37**

Responsable de la rédaction :  
Pierre-Marie Grondin

Coordinatrice de publication :  
Huguette Bernardi

Ont participé à ce numéro :  
Guillaume Aubourg  
Huguette Bernardi  
Rodolphe Carlier  
Hervé Conan  
Bernard Gay  
Pierre-Marie Grondin  
Moulaye Ould Mohamed Vall

Photo de couverture :  
Idrissa Guiro

Conception graphique :  
Solange Münzer

Mise en page : Hélène Gay

DUMAS et TITOULET Imprimeurs  
42100 Saint-Étienne  
D.L. : mars 2001  
N° d'imprimeur : XXX